

Le Centre de recherche sociale (CERES) de la Hets

a le plaisir de vous inviter à une conférence de

Bertrand Ravon**« Désordre institutionnel et épreuves de professionnalité »**

Bertrand Ravon est Professeur de Sociologie à l'Université Lumière Lyon2 où il dirige le master "Recherches Sociologiques" et le master "Analyse et conception de l'intervention sociale", et chercheur au Centre Max Weber (UMR 5283 du CNRS) au sein de l'équipe *Politiques de la connaissance* : <http://www.centre-max-weber.fr/Bertrand-Ravon>. Il a notamment publié *Travail social et « souffrance psychique »* (avec J. Ion et al., Editions Dunod, 2005), « Repenser l'usage professionnel des travailleurs sociaux », *Informations sociales* n°152, mars-avril 2009, pp. 60-68 ; *Les travailleurs sociaux* (avec J. Ion, Editions de la Découverte, réédition 2012) « Refaire parler le métier. Le travail d'équipe pluridisciplinaire : réflexivité, controverses, accordage », *Nouvelle Revue de psychosociologie*, n°14/2012, pp. 99-113) ; « Epreuve de professionnalité » (avec P. Vidal-Naquet), in Zawieja (Ph.) et Guarnieri (F.) eds, *Dictionnaire des risques psychosociaux*, Le seuil, pp. 268-272.

L'extension des situations de pauvreté et de vulnérabilité ainsi que la réorganisation institutionnelle et gestionnaire des politiques sociales ont considérablement modifié les conditions d'exercice du travail social. Le sens, le contenu et la portée du travail social échappe de plus en plus aux « professionnels de la profession ». Amenés à « agir dans un monde incertain » (imprécision des risques liés aux situations de vulnérabilité, fragilité des normes souvent contradictoires entre elles, aléas de la relation d'aide, quantification impossible d'actions « sur mesure », etc.), les travailleurs sociaux sont confrontés à de multiples embarras de la pratique. Du travail empêché et affecté aux tentatives qui consistent à faire face aux situations impossibles, la professionnalité peut alors être analysée comme un chemin d'épreuves (cognitives, relationnelles et éthiques). Sur un plan transversal, les épreuves de professionnalité sont à la fois des épreuves de reconnaissance et des épreuves de temporalité en très forte tension avec les exigences de rationalisation requises par le *new public management*. Mais si les marges de manœuvre sont réduites, il convient d'envisager les conditions par lesquelles les professionnels peuvent néanmoins continuer d'agir. En ce sens et en guise de conclusion, l'attention sera portée aux collectifs « réflexifs » dont l'objet est de délibérer collectivement et après coup à propos des situations rencontrées les plus problématiques.

La conférence se tiendra le
Mardi 24 mars 2015
de 12h15 à 13h30
à la **Haute école de travail social**
28, rue Prevost-Martin
Salle A006

Plus d'information :
Laurence Ossipow, responsable du CERES : laurence.ossipow@hesge.ch
Sonia Perego, adjointe scientifique : sonia.perego@hesge.ch